

ABONNEMENT

SAUMUR
En an. 18 fr.
Six mois 9
Trois mois 4 50
POSTE
En an. 20 fr.
Six mois 10
Trois mois 5

POLITIQUE. LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne. 20
Réclames, — 30
Faits divers — 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier le redoublement
des annonces

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

On s'abonne
A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 6 MAI

La question des Octrois

La Chambre a voté avant-hier au pied-levé une loi qui autorise les communes à supprimer les octrois et à les remplacer, en tout ou en partie, par des taxes directes. Mais, dans chaque cas, l'approbation législative sera nécessaire.

On voit que la Chambre n'a en somme voté qu'un principe, sans se préoccuper de l'application pratique.

Le but des auteurs de la proposition et de la majorité est d'ailleurs visible. Ce n'est pas autre chose qu'un tremplin électoral imaginé en vue des prochaines élections.

Ils pourront se vanter d'avoir voté la suppression des octrois, et ils l'auront fait sans se compromettre.

INFORMATIONS

A LA CHAMBRE

La question de M. de Malty sur Madagascar et l'Égypte viendra lundi devant la Chambre, si M. Develle peut répondre à cette date.

FRANCE ET RUSSIE

Son Altesse le grand duc Wladimir est arrivé hier soir à Paris.

NOUVELLE DIPLOMATIQUE

Le Président de la République a reçu M. Georgievitch, ministre de Serbie, qui a notifié au chef de l'Etat la majorité du roi Alexandre et a présenté ses nouvelles lettres de créance.

UN BANQUET

Le ministre du commerce assistera demain soir, au Grand-Hôtel, au banquet de l'Association amicale des employés des postes et télégraphes.

LE RENOUELEMENT PARTIEL

La Commission conclut à l'adoption du renouvellement par moitié tous les trois ans. Le mandat de la Chambre sera donc élevé de quatre à six ans.

Le gouvernement n'a pas encore étudié la question en conseil des ministres et n'a pris aucune décision.

LA RÉFORME DES BOISSONS

La sous-commission des finances a décidé le maintien au taux existant du droit de circulation; le droit de circulation sur la vendange et les pommes à cidre serait celui fixé par la Chambre des députés; il ne serait pas perçu sur les propriétaires récoltants qui transportent leur vendange de leur propriété à leur pressoir.

Une simple déclaration serait exigée des bouilleurs de cru. La question de la surtaxe de l'alcool et celle des licences seront examinées ultérieurement. La question du vinage est, en ce moment, à l'étude.

LA SAISIE DES SALAIRES

Les ministres du commerce et de la justice ont conféré avec la Commission chargée d'examiner le projet tendant à restreindre les limites dans lesquelles peut se faire la saisie des salaires des ouvriers.

LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

Voici les conclusions de la Commission :

L'Etat devra organiser la participation aux bénéfices dans ses établissements où ce sera possible. Il devra se réserver la faculté de l'introduire dans le cahier des charges des concessionnaires de mines et de chemins de fer, et de rendre obligatoire la participation à partir d'un bénéfice déterminé.

LES ÉTRANGERS

Le ministre des affaires étrangères est hostile à cette mesure. Il affirme qu'elle n'existe en aucun pays et pourrait susciter des embarras diplomatiques.

Il estime qu'il suffit de donner force de loi au décret de 1888 qui astreint les étrangers à faire une déclaration d'établissement et de séjour dans chaque mairie. Ces intractions à ces dispositions tombe aient alors sous le coup de la loi et des peines qu'elle édicte.

L'AMBASSADE DE LONDRES

Le gouvernement ne s'occupera pas avant quelques jours du successeur de M. Wadington. On parle du prince d'Artemberg, mais la nouvelle semble hasardée.

Le Daily-Chronicle et tous les journaux anglais pleurent sur le départ de M. Wadington.

L'AFFAIRE BAUDIN

Le député Baudin s'est rendu au bureau de M. Dresch, commissaire de police, et a déclaré qu'il ne répondrait que devant le juge d'instruction.

M. Dumay, son collègue, a au contraire fait un récit très détaillé en ce qui le concerne.

Le rapport du commissaire, concluant à fin de procédure, a été transmis au parquet avec la remarque qu'aucune autorisation de la Chambre n'est nécessaire pour commencer l'information.

L'AFFAIRE DES TRANSPORTS MILITAIRES

Nous avons, il y a quelque temps, parlé de l'affaire des transports militaires portée par les Compagnies de chemins de fer contre le conseil d'Etat.

Le conseil d'Etat, jugeant au contentieux, a eu à se prononcer hier sur le pourvoi des Compagnies.

Il a décidé qu'il serait sursis jusqu'à ce qu'il ait été statué au fond sur les requêtes des différentes Compagnies intéressées à l'exécution de la contrainte décernée contre elles.

M^r DE CABRIÈRES

Beaucoup d'électeurs catholiques, qui seront certainement parmi les électeurs sénatoriaux, veulent porter M^r de Cabrières, l'éminent évêque de Montpellier, pour remplacer au Sénat M. l'amiral du Frétoy.

M^r Freppel désirait beaucoup voir un membre de l'épiscopat au Sénat et désignait pour ce poste de combat M^r de Cabrières. Nous espérons que les électeurs sénatoriaux du Finistère rempliront ce vœu de leur ancien et illustre député.

LA MUNICIPALITÉ MARSEILLAISE

Jendredi, la séance du Conseil municipal a dû être levée, les conseillers qui avaient protesté contre le refus de la participation de la municipalité à la réception du général Dodds s'étant

abstenus de venir; la scission est complète et les travaux du Conseil se trouvent forcément interrompus.

Les amis de la municipalité ont fait une ovation à l'adjoint Cadenat qui revenait de chez le juge d'instruction où il avait été appelé relativement aux troubles du 1^{er} mai. Ses trois collègues et lui ont déclaré qu'ils n'avaient pris part aux manifestations que pour éviter un conflit entre les troupes et la foule. Les dépositions de la police établissent au contraire leur part active aux événements.

LES TROUBLES DE MARSEILLE

On a annoncé que le ministre de l'intérieur avait transformé en révocation des adjoints de Marseille.

Une action judiciaire étant engagée, le gouvernement doit en attendre l'issue.

LE CONGRÈS OUVRIER CATHOLIQUE DE REIMS

Le 20 courant, doit se tenir à Reims un congrès ouvrier catholique. C'est la première fois qu'une assemblée de ce genre est organisée dans ce pays et la presse religieuse attache une grande importance à cette innovation comme arme de combat relativement à la question sociale.

LES GRÈVES

A Roubaix, on signale une légère détente. A Bordeaux, 100 ouvriers ont encore repris le travail ce matin.

LA QUESTION DE SIAM

Notre consul général à Bangkok a signalé l'intervention directe du gouvernement anglais dans nos différends avec le Siam. M. Pavie estime que seule une action énergique peut avoir raison de ces menées. Tandis que ces intrigues se continuent à la cour de Siam, l'œuvre d'occupation par la France de la rive gauche du Mekong se poursuit. Les postes, autrefois occupés par les Siamois, sont repris par nos troupes.

ALSACE-LORRAINE

Cent soixante-un jeunes gens, nés en 1872, dans l'arrondissement de Mulhouse, sont cités devant le tribunal correctionnel pour avoir quitté le pays sans autorisation et ne pas s'être présentés à la conscription.

EN ANGLETERRE

La Chambre des communes a voté avant-hier en seconde lecture, par 279 voix contre 201, le bill réduisant la journée de travail à huit heures pour les mineurs.

A BERLIN

On parle dans cercles diplomatiques de pourparlers engagés par l'ambassadeur de France avec le baron Marschall, secrétaire à l'Office impérial des affaires étrangères en vue de l'incorporation dans la sphère d'influence française de certains territoires limitrophes de la colonie allemande de Cameroun.

Il résulte du pointage fait par le bureau du Reichstag qu'il manque 33 voix pour l'adoption de la loi militaire.

A SAINT-PÉTERSBOURG

A l'occasion du 10^e anniversaire du couronnement du Tsar, qui aura lieu le 27 mai, M. de Giers sera élevé à la dignité de comte de l'empire russe.

LA CIVILISATION ANGLAISE EN ÉGYPTÉ

Des agents de police avaient été convaincus d'avoir torturé des prisonniers. Le fait a été reconnu exact par la cour d'Alexandrie, mais les coupables ont échappé à la répression, sous prétexte qu'on les enverrait à un conseil de discipline. Voilà les bienfaits de l'occupation anglaise.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 5 mai 1893.

La légère réaction qui se produit est attribuée à la faiblesse du marché de Vienne et aux nombreuses faillites qui ont été déclarées hier à New-York et qui compliquent la situation monétaire aux Etats-Unis. Le 3 0/0 revient à 97.02. Le 4 1/2 ferme à 106.20.

L'Habon, après avoir débute à 93, descend à 92.90. On ne croit pas que M. Gi-lili puisse arriver à équilibrer son budget, le Parlement semblant résolu à repousser toutes ses combinaisons. L'Extérieure s'améliore un peu à 65 1/16. Le Portugais fléchit encore à 23.20. Sur les sociétés de crédit, il n'y a pas de variations de cours à relever. La Banque de France fait 3 895.

Le Crédit Foncier est à 961. Avec un dividende de 50 fr. il rapporte un peu plus de 5 0/0; c'est là un taux de capitalisation excessif pour une valeur de cet ordre.

Le Crédit Lyonnais s'avance à 765. Le Comptoir National d'Escompte est recherché à 304 au comptant. La Société Générale se maintient à 470.50.

En prévision du coupon échéant le 10 mai, les obligations des Immeubles de France sont demandées à 390 les 3 0/0 et à 475 les 4 0/0.

Les bourses nouvelles que nous avons données hier de l'émission des obligations du Chemin de fer de Valence et du Nord de l'Espagne se confirment. La Banque Hyman chargée de la souscription sur notre place a reçu hier et aujourd'hui de nombreuses demandes.

L'obligation des Chemins Economiques se négocie à 425.

CH. HEYMAN et Co.
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Chronique Locale
ET DE L'OUEST

BULLETIN METEOROLOGIQUE DU 6 MAI

Observations de M. DAVY, opticien
Place de la Bilange, 25, Saumur.

Table with 3 columns: Heures, Baromètre, Thermomètre.
Hier soir, à 5 h + 13°
Ce matin, à 8 h + 13°
Midi, 760 mm + 24°
Hausse 1 mm
Baisse » mm
Température minima de la nuit + 8°

Ainsi que nous l'avons annoncé, M^r Mathieu avait proposé, comme vicaires généraux, MM. Chesneau et Pessard, qui administreraient le diocèse depuis de longues années. Le gouvernement n'a pas ratifié ce choix. A nouveau, M^r Mathieu présenta M. Grellier et M. Baudriller. Ces deux derniers ont été acceptés par le Président de la République qui a signé leur nomination le 20 avril.

M. Grellier est déjà installé dans ses nouvelles fonctions et loge à l'évêché.

M. Baudriller, retenu à Saumur par la réception de M^r Mathieu et la préparation de la confirmation, entrera en fonctions immédiatement après la fête de l'Ascension.

Le départ de M. Baudriller sera ressenti douloureusement par ses paroissiens qui avaient pour lui une profonde estime et les plus vives sympathies. M. Baudriller ne s'éloigne pas non plus de nous sans un grand serrement de cœur, et nous croyons savoir que loin de désirer le poste élevé que vient de lui confier M^r Mathieu, il a fait tout ce qui dépendait de lui pour rester à Saint-Pierre où son infatigable activité trouvait sans cesse des misères à soulager, des malheureux à consoler.

Cette nomination est la récompense due aux mérites de M. Baudriller, à son jugement d'une droiture incontestable, à son humilité, à sa grande conciliation. Plus que tout autre, la classe pauvre comprendra combien elle perd dans son éloignement, car jamais un malheureux ne s'est adressé en vain à sa charité.

M^r Mathieu arrivera à Saumur mardi soir vers 4 heures; le clergé de la ville lui sera présenté à Saint-Pierre. A 5 heures, il donnera la confirmation aux élèves de la Retraite, et logera dans les appartements qui lui sont réservés dans ce pensionnat.

Mercredi matin, Monseigneur donnera la confirmation à Saint-Pierre, à 8 heures.

De 2 heures à 3 heures, il recevra à la cure de Saint-Pierre les autorités de la ville.

Ensuite, Monseigneur visitera les divers établissements charitables de Saumur.

Jeudi, à 9 heures, confirmation à l'Institution Saint-Louis. A 2 heures, même cérémonie à Nantilly.

Monseigneur quittera Saumur vendredi matin pour se rendre à Courchamps.

Itinéraire des visites pastorales à Saumur et aux environs

Nous rappelons les visites pastorales qui auront lieu du 9 au 17 mai, à Saumur et dans les communes les plus proches.

Mardi 9 mai. — Saint-Clément-des-Levées, Les Rosiers, Saint-Martin-de-la-Place.

Mercredi 10. — Saumur (Saint-Pierre), Saint-Nicolas, la Visitation.

Jeudi 11. — Saumur (Nantilly), Bagneux, Distré, Saint-Florent, Varrains, Chacé, Verrie.

Vendredi 12. — Courchamps, Cizay-Montfort, Le Condray, Rou-Marson.

Samedi 13. — Brézé, Epieds, Saint-Cyr, Saint-Just.

Dimanche 14. — Pontevault, Montsoreau.

Lundi 15. — Souzay, Dampierre, Parnay, Turquant.

Mardi 16. — Villebernier, Saint-Lambert-des-Levées, Varennes, Vivy.

Mercredi 17. — Allonnes, Brain-sur-Allonnes, La Breille, Neuillé, Russé.

Le nom en italique, après chaque date, indique le lieu de la station épiscopale. Viennent ensuite les noms des paroisses qui doivent s'y réunir.

Assemblée générale des Notaires de l'arrondissement de Saumur

COMPOSITION DE LA CHAMBRE DE DISCIPLINE POUR 1893-1894

MM.

Bourdais, notaire à Gennes, *président*.

Tessier, notaire à Doué, *syndic*.

Pasquier, Arsène, notaire à Montsoreau, *rapporteur*.

Brac, notaire à Saumur, *secrétaire*.

Pasquier, E., notaire au Puy-Notre-Dame, *trésorier*.

Guéret, notaire à Brain, et Degrez, notaire à Saint-Clément, *membres*.

Bizarries atmosphériques

Dans la semaine qui vient de s'écouler, on a vu le baromètre descendre, puis remonter, pour redescendre encore, et, enfin, se mettre au beau fixe et y rester; on a vu aussi le ciel se couvrir de nuages, clair-semés d'abord, très épais ensuite, pour disparaître bientôt. Enfin, jeudi, un cercle entourait le soleil, annonçant d'ordinaire la pluie à bref délai. Mais, hélas! tous ces indices restent lettre morte et la sécheresse continue de plus belle.

Ce matin, le froid a été très vif, répondant ainsi au brouillard du 6 mars; mais nous n'avons pas entendu dire qu'il y ait eu de la gelée. Un vent d'est ne cesse de souffler depuis trois jours avec une impétuosité qui finit par dessécher complètement ce que les rayons persistants du soleil ont déjà si malheureusement compromis.

Envol des mois

A son camarade Avril. Mai
Disait d'un ton très animé:
— Tu fis resplendir la nature
Du premier jusqu'au dernier jour;
C'est trop tirer la couverture!

— Ma foi, lui répondit Avril,
C'est vrai... que te restera-t-il?
Je t'ai chipé toutes les gloires:
Ton feuillage, tes nids, tes fleurs!
Je compatis à tes douleurs...
Voyons parmi les accessoires...

Ils allèrent au magasin.
— Tiens! dit Avril à son voisin,
Que tes peines soient consolées;
Pour rendre aux humains un bienfait,
Prends ceci, dont Mars n'a rien fait...
... Il lui montra les giboulées.

Mais, jusqu'ici, pas un nuage n'annonce la moindre giboulée. Deux ou trois jours de pluie feraient bien mieux notre affaire.

Une descente précipitée

Hier soir, vers huit heures, un élève de l'École industrielle de Saumur est tombé, en voulant descendre la Demi-Lune du château, jusque dans le contrebas, à une dizaine de mètres au-dessous.

Ses camarades se portèrent à son secours et le trouvèrent étendu à terre. Il essayèrent de le relever, mais ils durent y renoncer, car on ne pouvait le toucher sans lui arracher des cris. Ils durent aller chercher une échelle et un matériel pour le transporter au collège d'où l'on envoya en toute hâte quérir un mé-

decin qui ne constata aucune fracture. Aujourd'hui le blessé est sur pied.

Porte-monnaie perdu

Il a été perdu, de la rue Verte à la Poste, un porte-monnaie contenant 50 fr. La personne qui l'aura trouvé est priée de le rapporter au bureau du journal.

Volours pincés

Nous avons raconté, il y a quelque temps, les vols commis, pendant la nuit, chez plusieurs commerçants de la rue de la Tonnelle.

Tout dernièrement, nous parlions de deux cambrioleurs, arrêtés à Rennes, sur l'un desquels on avait trouvé un calepin relatant son passage dans plusieurs localités de la région et notamment à Saumur, du 12 au 13 avril, époque des vols susdits.

Ces deux individus sont précisément les auteurs de ces vols, les nommés Lambert et Lélang; ce dernier, âgé de 24 ans, originaire de Tours, a été apprenti charcutier chez M. Brunet, un des prédécesseurs de M. Vieilleigne, et c'est lui qui, connaissant les étres de la maison, a dirigé l'expédition.

Un voleur de bicyclette

Champion, que le tribunal correctionnel de Saumur condamnait il y a quelque temps à un an et un jour de prison, n'en était pas à son coup d'essai: il avait bien quatre condamnations, mais il en oubliait une et il avait une bonne raison pour ne pas la nommer, car cette condamnation le faisait reléguer.

En effet, Champion, ainsi que M. l'avocat général en a donné connaissance à la Cour d'Angers, a été condamné à cinq mois de prison pour vol par le tribunal correctionnel de Blois, sous le faux nom de Lebrét.

En raison de cette circonstance, Champion passera devant la Cour le 23 mai prochain où il sera jugé à nouveau.

Champion, en plus de cela, passera prochainement devant le tribunal correctionnel d'Angers, toujours sous l'inculpation de vol.

Fêtes à Longué

On annonce pour demain dimanche, 7 mai, une brillante cavalcade à Longué. Le programme des fêtes est très attrayant et celles-ci promettent d'être favorisées par un temps splendide.

Une voiture publique partira de Saumur, café du Commerce, à 11 heures du matin.

L'incendie d'Angers

Nous pouvons citer aujourd'hui le nom de l'intéressante famille chez qui M^r Mathieu a pu intervenir assez à temps pour sauver une vieille femme malade.

Cette femme est la veuve Ferrand-Facon, âgée de 84 ans, qui souffre depuis quelques jours d'une fluxion de poitrine.

Le voyage de M. Carnot

Nous avons publié, hier, l'itinéraire du

voyage que M. Carnot va faire en Bretagne, dans le courant du mois de juin. Il est probable que M. le Président de la République s'arrêtera à Angers pour gagner Nantes qui est la première halte fixée dans son itinéraire.

Fête de bienfaisance

Une réunion du Syndicat commercial et industriel d'Angers a eu lieu avant-hier soir au café Gasmault, sous la présidence de M. Cointreau, dans le but d'organiser une fête de bienfaisance dont la date a été fixée au 18 juin.

Les membres de la commission d'organisation ont été nommés dans cette réunion.

Cette fête de bienfaisance comprendra une kermesse, des attractions diverses et une fête de nuit dans le jardin du Mail.

Un pendu

Hier, à Angers, le nommé Jean-Baptiste-Pierre Gillet, âgé de 55 ans, cordonnier, faubourg Saint-Michel, a été trouvé pendu derrière sa porte.

On croit qu'il a agi sous l'influence de l'alcool, car il s'adonnait à la boisson.

Les grèves à Nantes

Le mouvement de rentrée s'accroît chaque jour.

La grève peut être considérée comme terminée dans toutes les maisons d'engrais: la reprise du travail est à peu près générale dans les usines.

Reprise complète dans les fabriques de conserves.

Il ne reste plus à Nantes que sept à huit cents grévistes.

Double suicide à Rennes

Jeudi on a trouvé noyés, dans la Vilaine, un gendarme et une femme attachés ensemble avec des aiguillettes d'uniforme.

Ce gendarme n'appartenait pas à la légion de Rennes; il devait être âgé de trente-cinq ans et la femme de vingt-cinq ans.

Ce double suicide paraissait remonter à la veille.

Le lendemain, on apprenait de Savigné-l'Évêque qu'un gendarme de cette brigade, M. Triel, et sa toute jeune femme, partis mardi, pour aller au Mans, venaient de se suicider à Rennes.

Le mari n'avait pas 35 ans, sa femme en avait 23 à peine.

On raconte tout bas que l'homme avait quelques dettes, que son chef était parvenu à le savoir, qu'il avait, dans un rapport, signalé le fait à ses supérieurs et que la crainte d'une punition grave aurait amené ce triste dénouement.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 6 mai. — Jeanne-Juliette Drujon, rue d'Orléans.

SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

Le même soir, une voiture bien close et conduite au pas ramenait M^{lle} de Cresne à son domicile où Eugénie Regnault l'attendait avec une bien légitime impatience.

A la vue de son amie pâle, défaito, n'en pouvant plus, à laquelle le cocher avait été obligé de donner le bras pour l'aider à monter dans sa chambrette, la jeune ouvrière ne put contenir son émotion et se jeta toute en pleurs dans les bras de sa Solange bien-aimée, la couvrant de ses plus chauds baisers et la tutoyant sans s'en douter.

— Que t'est-il donc arrivé, ma chérie? demanda-t-elle, dès qu'elle put parler. Pauvre enfant! comme tu trembles! Laisse, laisse-moi faire, je saurai bien te soigner.

Et l'excellente créature déshabilla sa chère compagne, puis l'étendit dans son lit avec autant de soin qu'en prendrait la meilleure des mères pour coucher son enfant malade.

Dès qu'elle eut été mise au courant des

événements dont M^{lle} de Cresne avait failli être la victime:

— Je me doutais bien, s'écria-t-elle, que nous n'en avions pas fini avec ce monstre de Duprez. Cet homme-là est capable de toutes les infamies. Il vous a volé votre fortune et rien ne lui coûtera, soyez en certaine, pour la conserver. C'est lui qui nous désignait l'autre jour, du doigt à l'individu qui l'accompagnait. Solange, je ne vous quitte plus, je suis forte et je veux vous protéger contre lui. Dès demain, sans plus tarder, j'irai prévenir la police, je lui dirai...

Un bon sommeil venait de clore les yeux de la résuscitée, et, quand le jour parut, elle était en grande partie remise de toutes ses émotions de la veille.

Bien qu'intérieurement préoccupé du résultat des promesses de Wagner, M. le vicomte Métafiot de Chabrol n'en continuait pas moins à mener la vie d'un parfait gentleman, se levant tard, déjeunant au cabaret à la mode, se montrant aux courses dans l'un ou l'autre de ses nombreux équipages, suivant l'heure, le temps et le lieu, ne manquant aucune des premières, ainsi qu'on a coutume de dire dans le monde

des théâtres pour désigner les premières représentations d'une œuvre importante; papillonnant dans les loges où l'on voulait bien le recevoir, puis soupant avec quelques drôles de son espèce avant de regagner son hôtel.

L'opulent gentilhomme se souvenait de la plaisanterie continuelle que ne manquait jamais de lui adresser, quelques années auparavant, son cher ami Camille, toutes les fois qu'il le voyait: « A quand ton mariage? » et il était à l'affût d'une très jeune, très jolie et très riche, et surtout très riche héritière qui voulut bien consentir à soigner avec dévouement, pendant les années qui lui restaient encore à vivre, sa goutte de vieux gourmand et ses rhumatismes de vieux débauché.

Son rêve était d'être plus riche que ne l'avait jamais été le comte de Cresne et d'avoir une femme qui lui fit plus d'honneur encore, si c'était possible, que la malheureuse Andrée n'en avait jamais fait à son mari.

Alors il redressait sa taille un peu courbée, puis, se regardant avec complaisance dans le miroir de sa loge, il ébouriffait sa barbe rous-sâtre, élevait ses deux mains vers ses tempes comme pour lisser ses cheveux, mais, en réalité, pour mettre en évidence les boutons de

ses manchettes dont les feux devaient, pensait-il, allumer des incendies dans bien des cœurs, étirait coquettement la petite fleur qui ornait une des boutonnières de son superbe habit noir et, ainsi préparé, s'avancit vers la rampe, prenant une pose de conquérant et braquant effrontement sa mignonne dochesse sur la partie féminine de l'élégante réunion.

Ce soir-là, aux Italiens, on chantait la *Sémiramide*; l'ouverture avait été bissée et Duprez, placé au premier rang, avait applaudi, du geste et de la voix, une musique à laquelle il ne comprenait rien et qui, partout ailleurs qu'au théâtre, l'eût endormi dès les premières mesures.

Du geste, en fermant les yeux et agitant à peine les mains; c'était le bon ton; de la voix par de légers bravis, à peine articulés; c'était ainsi qu'il avait vu témoigner leur satisfaction aux amateurs de bonne musique, et puis, bravi! bravi! avait un petit cachet italien qui ne devait pas mal faire près de ses charmantes voisines.

M. le vicomte tenait à produire son effet; il le produisait, non pas précisément tel qu'il l'avait souhaité. Ce fut sur la Maupiteux qui, perchée au paradis, ne le quitta plus des yeux

Le 3 mai. — Laurence-Marguerite Septier, 1 an, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

RECONSTITUTION

Des Vignes dans les calcaires du Saumurois

DEUXIEME ARTICLE

Nous avons vu dans le premier article les différences d'appréciation de deux expérimentateurs sérieux, quant à la façon de préjuger de la tenue des plants greffés d'après celle des plants directs, c'est-à-dire des porte-greffes.

Voici d'autres contradictions qui, cette fois, nous intéressent plus directement, puisqu'il s'agit de terrains calcaires.

M. Cast-l a rendu compte, à la Société des Agriculteurs de France, d'expériences faites par la Société d'Agriculture de l'Aude. On a reconnu que les greffes sur Jacquez et Riparia se chlorosaient si la contenance en calcaire dépassait 17 à 18 0/0. Bien plus, dans des sols argileux et humides, alors même que la contenance en calcaire ne serait que de 13 0/0, la chlorose se manifeste. On a reconnu la nécessité de faire des analyses de 30 mètres en 50 mètres.

Voici maintenant un autre expérimentateur, M. Riballier, qui, dans des terrains ayant de 30 à 40 centimètres de profondeur, contenant 41 0/0 de calcaire, a mis des Riparias en 1887; ils prospèrent à merveille! Seuls les Violes s'y chlorosent.

Bon, ces expérimentateurs sérieux ne sont pas d'accord. La Société d'Agriculture de l'Aude condamne les Riparias et les Jacquez pour les terrains calcaires; M. Riballier s'en trouve bien. Pour les uns, il est indispensable d'examiner de 30 mètres en 50 mètres la teneur en calcaire, tant ce dernier est dangereux, et d'après M. Bethmont il serait indispensable d'étudier sur les terrains calcaires, non seulement l'attitude et l'adaptation du porte-greffes, mais encore celle du greffon.

Que d'études à faire, surtout quand on songe que nous ne connaissons qu'imparfaitement le porte-greffes auquel nous devons avoir recours dans le Saumurois!

Nos terrains calcaires ont beaucoup de ressemblance avec ceux des Charentes, dans lesquels expérimente M. Bethmont.

Quels sont les travaux exécutés par M. Bethmont?

Le 18 janvier 1893, M. Bethmont rendait compte de ses essais de reconstitution en terrains calcaires à La Grève (Charente-Inférieure). Nous tirons de son mémoire les faits importants suivants:

1° Il a essayé toutes les espèces américaines pures, et il reconnaît que les Berlandieri sont, de toutes les variétés américaines, celles qui s'adaptent le mieux aux sols très calcaires. Mais il ajoute qu'on a classé sous ce nom une série de plantes des plus dissemblables, dont

dès qu'elle l'eut aperçu.

Le séduisant gentilhomme la remarquait-il? Il est permis d'en douter. Que pouvait-il y avoir de commun entre lui et les gens du paradis? Est-ce qu'un grand seigneur de la terre pouvait avoir l'habitude de porter aussi haut ses regards?

Dès que le rideau fut baissé, et que M. de Chabir-l, comme disaient par abréviation ses amis, descendait les degrés du grand escalier, le lorgnon à l'œil et la bouche en cœur, il se sentit légèrement toucher sur le bras.

Se retournant vivement, il se trouva en face de M^{lle} Céleste Maupiteux qui, de son plus séduisant regard, lui faisait signe qu'elle avait à lui parler. Désirant, sans doute, que le doute ne pût subsister:

— J'aurai, lui dit-elle, monsieur le vicomte, à vous entretenir d'un événement des plus intéressants. Votre Seigneurie daignera-t-elle me faire l'honneur de m'accorder quelques moments d'entretien?

(A suivre.)

beaucoup n'ont aucune valeur; certaines cependant sont très réfractaires à la chlorose et constituent de bons porte-greffes.

Malheureusement, ces plants reprennent difficilement de bouture. Il existe des variétés à reprise facile, mais il convient d'attendre quelques années pour se prononcer sur leur valeur pratique et définitive.

Il ne faut compter ni sur les Rupestris, ni sur les Riparias.

2° M. Bethmont a essayé les Hybrides américains naturels les plus connus, et il a dû y renoncer en raison surtout de leur faible résistance au phylloxéra.

Les Viallas, les Solonis, bien que dotés d'une résistance plus élevée, succombent en terrains secs et pierreux, ou tout au moins faiblissent, après sept ou huit ans de greffage, sous l'influence du phylloxéra.

Cependant quelques expérimentateurs prétendent que les Riparia-Rupestris n^{os} 3306 et 3300 de Couderc restent verts, greffés dans les grèves de la Charente. Il en serait de même des numéros 101, 108 à 75 de Millardet et de Grasset. Il en serait de même, d'après M. Bethmont, du numéro 262 de Millardet, obtenu par un croisement de Rupestris et de Fortworth Arizonica.

3° M. Bethmont étudie ensuite les Hybrides franco-américains.

Il est indispensable d'abord, dit-il, de bien s'assurer de leur résistance au phylloxéra dans tous les terrains à planter, et de vérifier souvent les racines. La résistance paraît bonne au début, elle décline ensuite. Les échecs des York, des Jacquez, des Solonis le prouvent.

On a prôné la résistance, pour ne pas dire l'immunité phylloxérique de ces derniers plants; on a dû reconnaître que cette immunité n'existait pas, et que la résistance elle-même n'était bonne, surtout après greffage, que dans certains terrains. Ces tentatives infructueuses ont ruiné bien des viticulteurs.

D'ailleurs, dans les mauvais sols, le phylloxéra ne déprécie la végétation qu'après 4 ou 5 ans de plantation.

Une expérience de 2 ou 3 ans ne paraît donc pas suffisante pour démontrer la résistance d'une vigne au phylloxéra. Cela doit rester dans la mémoire des inventeurs trop fiévreux!

La seconde qualité que doit posséder un porte-greffes est l'adaptation aux terrains.

Sous ce rapport, les franco-américains présentent une supériorité remarquable. Il n'y a rien d'étonnant puisqu'ils ont le sang français dans les veines, mais il faudra constater leur résistance au phylloxéra dans des sols autres que ceux de M. Bethmont. A l'œuvre donc de ce côté également.

M. Bethmont cite de la collection Millardet et de Grasset, et comme intéressant et à étudier partout, les hybrides suivants:

N^o 27 Merlot x Cœxera.

N^o 26 Malbec x Berlandieri.

N^o 121 Petite Syrah x Rupestris.

N^o 129 Grand noir de la Calmett x Cordifolia x Rupestris de Grasset.

N^o 144 Alicante Bouschet x Riparia.

N^o 160 Gros Colman x Rupestris.

N^o 165 Aramon x Cordifolia bronzé.

Mais M. Bethmont insiste sur les croisements avec les Berlandieri, qui sont très réfractaires à la chlorose. Il croit que le salut est là.

Tout en constatant que de la collection Couderc les numéros 4107, 3003, 1903, 2601 sont déjà morts, M. Bethmont engage fortement les viticulteurs à employer le Gamay-Couderc 3103.

C'est un hybride de Colombeau x Rupestris Martia.

Le Colombeau est un cépage de la Provence. Le Pineau de la Loire se greffe très bien sur le Gamay-Couderc, donnant des soudures complètes et parfaites.

Tous ces faits sont intéressants à connaître. Nous les résumons.

La résistance d'un plant, d'un hybride quelconque au phylloxéra, ne peut s'apprécier qu'après 3 ou 4 ans d'études; les hybrides

franco-américains ne font pas exception à cette règle; ils ont comme avantage cependant de s'adapter facilement à nos terrains.

Il est indispensable que chacun procède à des essais particuliers, fasse analyser la teneur en calcaire de son sol, et s'acharne à étudier le Berlandieri, qui paraît le plant le plus convenable pour les terrains calcaires.

Le Gamay-Couderc est à essayer dans ces mêmes terrains.

Qu'est-ce que le Berlandieri? Pourquoi les terrains calcaires provoquent-ils la chlorose? C'est ce que nous verrons dans un troisième article.

G. DE CAPOL.

Le « *Tapioea Rils* » a une finesse de goût et une saveur particulière qui l'ont fait adopter par tous les gourmets. Le plus recherché est le N^o 2 qui se vend en sacs de papier vert.

Beaucoup de personnes qui toussent se figurent avoir quelque chose à la poitrine. Il n'en est souvent rien, fort heureusement, et cela tient à un effet nerveux. On s'en débarrasse en prenant chaque jour une cuillerée à café de *Tisane Inussolin*. On en trouve dans toutes les pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon.

CONSEILS ET RECETTES

DESTRUCTION DES CHENILLES

On nous signale, comme d'un effet certain, le procédé suivant, pour délivrer les arbres fruitiers de ce fléau.

Faire fondre du soufre et imbiber de soufre fondu un petit peloton de guenilles ou d'étoques; fixer cet objet au bout d'une perche, y mettre le feu, puis promener la perche sous les branches envahies par les bourses de chenilles.

La combustion et l'asphyxie détruisent instantanément toute cette engeance.

De plus, en promenant la torche soufrée sur l'écorce du tronc, on peut détruire les larves de beaucoup d'insectes nuisibles.

NETTOYAGE DE LA DENTELLE BLANCHE

Pour laver la dentelle blanche fine, pliez-la et mettez-la dans de l'eau chaude avec des fragments de savon dont la quantité doit être proportionnée à la qualité de dentelles qu'il y a à laver. Laissez tremper toute la nuit.

Pressez la dentelle jusqu'à ce qu'elle soit aussi sèche que possible; mettez de l'eau chaude et du savon dans une casserole émaillée ou très propre et laissez bouillir pendant 5 ou 6 minutes et rincez dans de l'eau froide très claire avec une nuance de bleu dedans.

Il faut remuer pendant l'ébullition avec une petite baguette. De cette façon, il n'y aura pas besoin de froter. Ensuite, roulez la serrée dans un linge ou épinglez-la et étendez sur une ficelle dans le jardin.

Dernières Nouvelles

L'AFFAIRE BAUDIN

Rien n'est décidé pour l'affaire Baudin.

Sera-t-il poursuivi ou, s'il donne suite à sa plainte, le parquet déférera-t-il les agents au tribunal correctionnel? La question n'est pas encore résolue.

L'agent Jubien, le fameux 111 de la 4^e brigade centrale, a signé sa déposition chez M. Dresch, le 1^{er} mai, à quatre heures du soir, ainsi que son chef, le sous-brigadier Vidaline, qui a donné le coup de poing.

L'ARRIVÉE DU GÉNÉRAL DODDS

Les gens bien informés prétendent que le général Dodds débarquera à Toulon et non à Marseille.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE MARSEILLE

Le conseil municipal est convoqué aujourd'hui aux fins de voter un crédit pour la réception du général Dodds. On dit que le conseil, revenant sur ses décisions, voterait un crédit de 1,500 francs (au lieu de 100,000) et 1,500 francs pour les soldats rapatriés.

LA SANTÉ DE LA REINE VICTORIA

On n'est pas sans quelques inquiétudes sur la santé de la reine Victoria.

LA QUESTION DE SIAM

La légation de Siam déclare que le gouvernement siamois n'a commandé ni navires en Angleterre, ni armes en Autriche.

SUICIDE PLACE VENDOME

Hier soir, un individu s'est suicidé au pied de la colonne Vendôme d'un coup de revolver dans la tête.

On a trouvé sur lui une lettre se terminant par ces mots: « Je veux te revoir, Napoléon. »

Cet original s'est tué le jour anniversaire de la mort de l'Empereur (5 mai 1821).

LE MILLION EPHRUSSI

La distribution du million donné par M. Michel Ephrussi, pour être distribué aux œuvres les plus importantes de la charité parisienne, est terminée.

Il a été partagé entre plusieurs établissements de bienfaisance.

LES RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS

Les républicains ont décidé de faire de l'obstruction au projet d'ajournement des élections municipales qui a été adopté par le Sénat.

UNE RÉVOLUTION DE NICARAGUA

Cette révolution est due à l'animosité entre le pays de l'Ouest et le pays de l'Est.

L'ex-président Zavala s'est emparé de Grenada par suite d'une trahison de la garnison.

Les troupes du gouvernement se massent pour marcher contre les rebelles.

NOCES DE ROUZ.

MADAME. — Te souviens-tu de l'air bête que tu avais lorsque tu me demandais en mariage?

MONSIEUR. — Je n'en avais pas que l'air... Je l'étais tout à fait.

BOURSE DE PARIS

Du 5 Mai 1893

3 0/0	97 90
3 0/0 amortissable	97 50
4 1/2	106 05

Le Musée des Familles (5^e année), paraissant deux fois par mois publie dans son numéro du 1^{er} Mai 1893:

Le petit Florentin, par H. de Charliou. — Gaietés du mois, par Willy. — Le Cantale de Java, par M. Maindron. — Ma Tante, comédie, par Henri Gréville. — Les Portes de fer, par Louis de Hesse. — Science en famille, par L. Bablazard. — Pour le drapeau, par Alb. Delvalle. — Chansons de mon village: Mon beau ruban gris, paroles de Eug. Muller, musique de J. Rittevestre. — Mosaïque, par Eug. Muller. — Illustrations par R. Lothé, Alb. Guillaume, D. Schraam, P. Grolleron, Gaillard, etc., etc., et d'après de vieilles estampes.

Prix d'abonnements, Paris: un an, 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie CH. DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, Paris.

UN VONNEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau: dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

MALADIES SECRÈTES
CAPSULES RAQUIN
APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
Guérison des Écoulements deux fois plus rapide que par tout autre remède. — NI odeur NI renvois.
5 fr. le Flacon RAQUIN au COPAHIV (TE de Soude).
Extrait le Timbre de l'Union des Fabricants.
PARIS: 78, Faubourg St-Denis. — PARIS: 17, rue Maiey

ÉPICERIE NOUVELLE
E. CHAUVEAU
Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême
Boîtes riches de luxe en parchemin
Coffrets blancs . . . depuis . . . 4 fr. 10
— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant: C. JOUAUST.

Etudes de M^r ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière, successeur de M^r BEAU-REPAIRE, Et de M^r BALLON, notaire à Vihiers (Maine-et-Loire).

VENTE

Aux enchères publiques

DE BIENS DE MINEUR

Au plus offrant et dernier enchérisseur

En six lots

D'une MAISON

ET SES DÉPENDANCES

Et de diverses parcelles de Terre,

Jardin, Pré,

Situées commune de Saint-Hilaire-du-Bois (Maine-et-Loire).

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche 28 mai 1893, à une heure du soir, en l'étude et par le ministère de M^r BALLON, notaire à Vihiers (Maine-et-Loire).

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient :

Qu'en exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Saumur, le vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-treize, homologuant une délibération du conseil de famille du mineur Louis Abraham, tenue sous la présidence de M^r le Juge de paix du canton de Vihiers, le seize avril mil huit cent quatre-vingt-treize ;

Et à la requête de Madame Marie-Louise Guibert, sans profession, demeurant à la Godinière, commune de Saint-Hilaire-du-Bois, veuve de M. Alexis Abraham, agissant en qualité de tutrice naturelle et légale de son fils mineur,

Ayant pour avoué M^r ANDRÉ POPIN, exerçant près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, lequel se constitue et occupera pour elle sur la présente poursuite de vente et ses suites ;

En présence ou lui dûment appelé de :

M^r Louis Abraham, cultivateur, demeurant à la Renière, commune de Saint-Hilaire-du-Bois (Maine-et-Loire), Au nom et comme subrogé-tuteur du mineur Louis Abraham, fonction à laquelle il a été nommé et qu'il a acceptée suivant délibération du conseil de famille dudit mineur, tenue sous la présidence de M^r le Juge de paix du canton de Vihiers, le vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-douze, enregistré ;

Il sera procédé, le dimanche vingt-huit mai mil huit cent quatre-vingt-treize, à une heure du soir, en l'étude et par le ministère de M^r BALLON, notaire à Vihiers, à la vente aux enchères publiques des biens dont la désignation suit :

DÉSIGNATION

Commune de Saint-Hilaire-du-Bois (Maine-et-Loire)

PREMIER LOT

1^o Une maison, sise à la Galinière, composée de deux chambres, dont une à feu, avec grenier dessus, écurie en face cette maison dont elle est séparée par un passage commun ; cour au nord de ces objets dans laquelle se trouvent plusieurs toits ; le tout d'un seul tenant, compris au cadastre sous le numéro 48, section A, polygone 31, pour une contenance de deux ares quatre-vingt-cinq centiares, joignant au nord Vaillant, au levant l'Ouche ci-après et Madame Grelhier, au midi Babin, au couchant Loiseau ;

2^o Une parcelle de terre en luzerne, appelée l'Ouche-de-la-Galinière, ladite parcelle portée au cadastre sous les numéros 27, 28, 31, 38, 49, mêmes section et polygone, pour une contenance de quarante-cinq ares cinquante centiares, située au levant de la cour sus-désignée, joignant au nord et au midi Madame Grelhier, au levant Madame Babin, au couchant Vaillant et les objets ci-dessus désignés ;

3^o Une parcelle de jardin, sise au même lieu, de l'autre côté du chemin de la Galinière, portée au cadastre sous le numéro 8, même section, polygone 3, pour une contenance de soixante-cinq centiares, joignant au nord Dubois et le sentier ci-après et des autres côtés Madame Babin. Un accès à cette parcelle par un sentier commun avec Dubois et autres

Mise à prix, mille cinquante francs, ci. 1,050

DEUXIÈME LOT

Une pièce de terre, appelée la Nouette, portée au cadastre sous le numéro 3, section B, polygone 10, pour une contenance de un hectare cinquante-six ares, joignant au nord un chemin, au levant et au couchant Bazantay, au midi Louis Abraham.

Mise à prix, deux mille deux cents francs, ci. 2,200

TROISIÈME LOT

1^o Une parcelle de terre en pâture, appelée le Grand-Guilleron, portée au cadastre sous le numéro 6, section D, polygone 3, pour une contenance de neuf ares quarante centiares, joignant au nord un ruisseau, au midi un chemin et des autres côtés M. Bazantay ;

2^o Une pièce de terre, appelée les Zizelleries, les Zizelles ou les Brouettes, portée au cadastre sous les numéros 2 et 3 de la section D, polygone 4, pour une contenance de un hectare treute-huit ares, joignant au nord Fillon et Bazantay, au levant et au

midi Bazantay, au couchant un chemin. Mise à prix, mille huit cent francs, ci. 1,800

QUATRIÈME LOT

Une pièce de terre, comprise au cadastre de la manière suivante : la Strée, section D, polygone 5, numéro 28 ; l'Ouche-du-Puits, mêmes section et polygone, numéro 29 ; le tout se tenant, contenant deux hectares quatre-vingt-seize ares, joignant au nord un chemin, au levant la route de Vihiers à Argenton, au midi un chemin et Louis Abraham et au couchant Grimault.

Toutes les haies entourant cet immeuble, sauf celles joignant MM. Grimault et Louis Abraham, en font partie.

Mise à prix, trois mille six cents francs, ci. 3,600

CINQUIÈME LOT

Une pièce de terre, appelée la Godinière, inscrite au cadastre sous les numéros 55 et 56 de la section E, polygone 10, pour une contenance de un hectare quatre-vingt-quatorze ares, joignant au nord Madame Babin, au levant MM. Grelhier et Challet, au midi M. Louis Abraham, au couchant Madame Babin.

Les haies au nord, au levant et au midi font partie de cet immeuble.

Mise à prix, trois mille francs, ci. 3,000

SIXIÈME LOT

1^o Un pré, appelé le Pré-des-Charbons, inscrit au cadastre sous les numéros 51 et 71 de la section A, polygone 32, et contenant quarante et un ares soixante centiares.

2^o Le Pré-du-Pont-Moreau, contenant vingt-quatre ares cinquante centiares, porté au cadastre sous le numéro 18, section A, polygone 1

Ces deux morceaux n'en forment qu'un seul, joignant au nord Vaillant, au levant Madame Babin et Madame Loiseau, au midi Casimir Challet et au couchant M. Guillabault.

Mise à prix, deux mille francs, ci. 2,000

Total des mises à prix : treize mille six cent cinquante francs, ci. 13,650

S'adresser, pour renseignements, à :

1^o M^r ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, poursuivant la vente ;

2^o M^r BALLON, notaire à Vihiers, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Dressé par l'avoué poursuivant soussigné.

Saumur, le premier mai mil huit cent quatre-vingt-treize.

ANDRÉ POPIN.

Enregistré à Saumur, le mai mil huit cent quatre-vingt-treize, f. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON AVEC JARDIN

Située au Champ-de-Foire, avenue de la Gare de l'Etat.

S'adresser à M. GASNAULT père, propriétaire, rue d'Orléans, n^o 83.

Maison Bourgeoise

A LOUER OU A VENDRE

A ALLONNES

Ecurie, remise, jardin à fruits.

Pour visiter, s'adresser au bureau de poste du bourg.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

Maison, Jardin, Remise et Ecurie

Rue Duncan, 3.

S'adresser à M. COURALEAU, 28, rue Saint-Nicolas.

Étude de M^r BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE

MAISON, CLOS DE VIGNE ET MOULIN

DE HUNAUDIÈRES

Commune de Saint-Cyr-en-Bourg

Belle exposition - Facilités de paiement

S'adresser à M. Remy CATEAU, à Saint-Cyr, et à M^r BRAC, notaire.

Étude de M^r LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le Lundi 8 Mai 1893, à 1 heure, à Saumur,

En l'étude de M^r LE BARON, notaire,

UNE

Petite Propriété

A SAUMUR,

Entre la route de Yarrains et la ligne du chemin de fer,

Comprenant : Jardin entouré de murs, d'une superficie de 12 ares, dans lequel se trouve une maisonnette ; à la suite de ce jardin une vigne contenant 18 ares.

Mise à prix : 4,000 fr.

S'adresser à M^r LE BARON, notaire.

AU PRINTEMPS

Mise en Vente Générale

DES

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS De la Saison

Achetées à notre second voyage à Paris

Occasions exceptionnelles

A tous les Comptoirs.

A CÉDER

1^o BUREAU DE TABAC, pour cause de départ, situé au centre de la ville d'Angers. Affaires, 55,000 francs par an. Prix à débattre. — Peu comptant.

2^o Très bon CAFÉ COMPTOIR après décès, à prix d'estimation et sans argent comptant, situé dans un des quartiers les plus commerçants de la ville d'Angers. — Affaires prouvées, 35 fr. — Loyer peu élevé. — Beau logement.

A L'ESSAI.

S'adresser ou écrire à M. GUSTAVE BRETON, ancien percepteur, 5, rue Voltaire, Angers.

Renseignements gratuits.

A PLACER

Femme de chambre et son mari cocher valet de chambre recommandés par maîtres.

S'adresser à M^m DELAVAU, Rabaté, Trois-Moutiers (Vienne).

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite

Plusieurs LOGEMENTS

Et petits Jardins

Situés impasse du Chardonnet.

S'adresser à M. CHAMBOURDON.

Corsets sur Mesure

M^m V^o CHATELAIS

Saumur, 18, Grande-Rue

CORSETS DE LUXE ET D'USAGE

Corsets Orthopédiques.

Hôtel Restaurant des TROIS ANGLES

A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr.

Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe et à toute heure

Dîners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.

N.-B. — Tripes à la mode de Caen, le Samedi et le Dimanche.

ÉTABLISSEMENT MAGÉ ET CIVRAY

Rue des Boires, 6, et rue de la Chouetterie, 3, SAUMUR

INSTALLATION SPÉCIALE

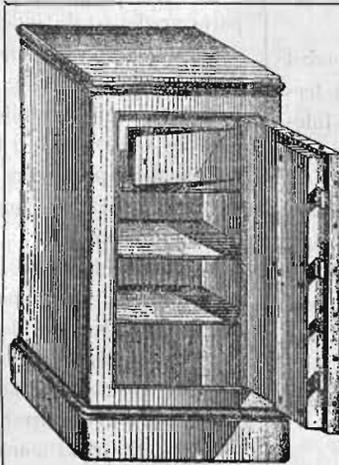
Pour Noces, Festins, Fêtes de famille, Banquets, etc., comprenant : vaste Cour, Jardin, Salle à manger, Salons, Salle de jeux, et jouissant de l'intimité la plus absolue.

TENTE-SALON pouvant se transporter à volonté. — Le Service est fait à des prix très modérés et d'une manière irréprochable. — Nous laissons aux personnes la liberté de se fournir elles-mêmes le confortable de leurs repas tout en leur louant le matériel nécessaire. — Location en détail de tous les objets concernant le service, tels que : Vaisselle, Verrerie, Argenterie, Plats, Plateaux, Cristaux, Couverts, Linge fin, Tables et Sièges.

Les Dîners sur commande se font à l'établissement ou en ville.

VINS FINS.

La Maison fait aussi les repas de noces, lunches ou fêtes de famille en dehors de son établissement.



COFFRES-FORTS

Garantis tout en ACIER

Incombustibles et Inérochables

Construction Supérieure

BREVETÉE S. G. D. G.

Nouveau système de serrure et combinaison.

Prix depuis 35 f. jusqu'à 2,500 f.

Dépôt chez M. RAISIN,

Entrepreneur de Serrurerie SAUMUR

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Ducier et d'Orléans

IMBERT FILS

Excellent vin rouge d'Algérie. le litre. 0,40 et 0,50

Excellent vin rouge du Roussillon — 0,60 et 0,70

Côtes de Bordeaux. — 0,80 et 1 fr.

Vin blanc du pays, le litre. 0,50, 0,60 et 0,80

25 litres donnent droit à 1 litre gratis.

PRIMEURS : Asperges, Artichauts, Pommes de terre,

Petits Pois en cosse.

Arrivages tous les jours. Fraîcheur et bon marché.

AVIS. — Les magasins sont fermés dimanches et fêtes à midi.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

PÂTISSERIE - CONFISERIE - GLACES
Vins fins, Liqueurs, Sirops

E. HARDY

Successeur de M. TROUVÉ
SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

Nous rappelons à notre clientèle que nous avons un choix SPÉCIAL DE DRAGÉES POUR BAPTÊME, comme qualité et comme prix, nos Dragées étant faites à la maison et à la main, ce qui est recherché par les connaisseurs.

Nous sommes également très bien assortis pour les Boîtes Marraines en tous genres et à tous les prix.

Spécialité de Brûches pour première communion.